

*Destinataires : Équipes qualifiées pour les Championnats Régionaux - Division Pré-Nationale Féminines et Masculines, Régionale Féminines et Masculines 2024/2025*

Nantes, le 19 juin 2024

**Objet : Engagements championnats régionaux 2024/2025**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir inscrire votre équipe dans la division pour laquelle elle est qualifiée sportivement et dispose du droit correspondant sur le site internet de la Ligue : cliquez [ici](#).

Ouverture des engagements : **le mercredi 19 juin 2024**

Fermeture des engagements : **le dimanche 30 juin 2024 à minuit dernier délai.**

Voici les différentes étapes :

- Veuillez-vous rendre sur votre « espace club », à l'aide de votre mot de passe. Vous allez dans « Engagement en Compétition Régionale Senior »
- Vous devrez au préalable suivre la procédure de réaffiliation pour la saison 2024-2025, si cela n'est pas déjà fait.
- Compléter et valider votre formulaire d'engagement 2024/2025 pour enregistrer chacune de vos équipes
- Veuillez valider définitivement votre formulaire et le signer informatiquement en saisissant votre mot passe club\*, le document signé sera conservé sur votre espace club.

*\*Le mot passe club est celui que vous utilisez lors de la connexion avec « espace club » avec votre numéro de club.*

**A noter, que vous aurez la possibilité de noter l'horaire de match souhaité (voir plage horaire autorisée dans le RPE de votre division) ainsi que l'opposition en bas de l'engagement d'équipe - pour les couplages, merci de le(s) noter dans le pavé commentaires**

**Horaires particuliers ou Couplages souhaités**

**Souhaits Horaires**

- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Samedi à 17h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Samedi à 18h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Samedi à 19h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Samedi à 20h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Samedi à 21h**
  
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Dimanche à 14h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Dimanche à 15h**
- Rencontres à Domicile > Cette équipe jouera le Dimanche à 16h**
  
- OPPOSER 2 RENCONTRES (Une à domicile, l'autre à l'extérieur dans la mesure du possible)**
- INDIFFEREMMENT (suivant N° attribué par la sportive en fonction des classements)**

**Tarifs des engagements :**

- 820,00 € pour une équipe engagée en pré-national
- 600,00 € pour une équipe engagée en régional
- indemnité arbitrage : 22 € x nombre de matchs pour une équipe engagée en régional féminin (facturation en 2 fois - octobre et janvier + régularisation en fin de saison)
- indemnité arbitrage : 44 € x nombre de matchs pour une équipe engagée en pré-national féminin / masculin ou régional masculin (facturation en 2 fois - octobre et janvier + régularisation en fin de saison).

Il faudra régler la facture avant le début des championnats, soit au plus tard le 21/22 septembre 2024.

Nous vous informons également que la Commission Régionale Sportive se réunira dans les plus brefs délais à l'issue de la période d'engagement pour composer l'ensemble des poules, de chacune des divisions régionales. Mi-juillet, vous recevrez le pré-calendrier de votre équipe pour lequel vous pourrez modifier directement les rencontres au mois de juillet/août avec les équipes adverses via votre espace club (demandes de modifications au calendrier).

Le [RGES](#) a été publié pour la saison 2024/2025, les RPE des compétitions régionales le sont également, ils sont consultables sur notre site internet, page [Règlements](#).

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout autre renseignement,

Très cordialement

*Jean-Michel QUENTIN,  
Président de la CRS seniors*

*Guillaume PAPIN,  
Membre de la CRS seniors*